

■ **Timminco SA**, à Genève, commerce ainsi que toutes transactions de matières premières et de produits industriels (FOSC du 28.03.2002, p. 8). Procuration collective à deux a été conférée à Perrin Olivier, de Provence, à Lausanne.

Journal no 6883 du 17.06.2003
(01047312 / CH-660.0.810.985-7)